HM FORMATION

Programme de formation

Les techniques de décors en pâtisserie

Domaine : Technique CHR

Modalité : Présentiel

Objectifs :

- Développer sa capacité à maitriser les techniques d'abaisse et de détaillage de décors en chocolat
- Développer sa capacité à maitriser les techniques d'assemblage et de collage des éléments en chocolat
- Développer sa capacité à maitriser les techniques de coloration et de modelage du chocolat plastique
- Développer sa capacité à maitriser les techniques de base du sucre tiré et des décors à l'assiette
- Développer sa capacité à maitriser les techniques de nouvelles méthodes de travail à la poche

Pré-requis : Bases en pâtisserie souhaitable

Public : Boulanger, cuisinier, commis de cuisine, pâtissier, artisan etc

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :
Participation des stagiaires à la réalisation des différentes recettes avec l'aide du formateur.
Stages basés sur la pratique des techniques et la réalisation de recettes d'application par les participants.
Le formateur apportera une expertise technique et évalue les stagiaires au fur et à mesure de l'exécution des recettes.
Dégustation et critiques des produits réalisés. Le temps de dégustation est compté comme étant du temps de formation car a une visée pédagogique.
Remise d'un fichier recettes à chaque participant.

Modalités d'évaluation des connaissances ou d'appréciation des résultats de l'action de formation :
Evaluations pratiques en situation d'apprentissage complété par une auto-évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

Décors en chocolat

Plaquette en chocolat sur marbre congelé

Décors en chocolat plastique

Décors en pastillage et pâte à sucre

HM FORMATION

Arabesques, volutes et entourages à la glace royale

Décors en sucre tiré

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)